



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt novembre à 20 heures 30, le conseil municipal de la commune de Nailloux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Lison GLEYES, Maire de Nailloux.

Date de la convocation : 14 novembre 2025

Étaient présents 19 : AIGOUY Jean, ARPAILLANGE Michel, BALONAS Mélanie, BAUR Daniel, CABANER Charlotte, CHAYNES Marie-Thérèse, DAHÉRON Émilien, DELMAS Christian, DELRIEU Luc, GLEYES Lison, LEBRUN Guillaume, LEVRAT Anne, MARTY Pierre, MÉTIFEU Marc, NAUTRÉ Éva, OBIS Éliane, RIOLLET Pierre, SELLENET Pierre, ZARAGOZA Antoine.

Étaient excusés 7 : ALVES DA SILVA Daniel, BONNEFONT Laurent, CAMPOS Julie, GERBER BENOI Marion, JEROME Marie-Noëlle, MESTRES Carine, THENAULT Sylvain.

Était absente 1 : VIVIER Aurélie.

Pouvoirs 9 : ALVES DA SILVA Daniel pouvoir à DELMAS Christian, CAMPOS Julie pouvoir à LEBRUN Guillaume, MESTRES Carine pouvoir à MARTY Pierre, THENAULT Sylvain pouvoir à BALONAS Mélanie.

ACQUISITION DES PARCELLES ZD 181 ET ZD 188 – rue du Crusol

Monsieur MARTY explique que la famille AIROLA demande à la commune de Nailloux par le biais de l'étude Souyris, la possibilité de rétrocéder à la commune des espaces verts situés rue du Crusol. Ces parcelles sont cadastrées section ZD n°181 d'une surface de 23 m² environ et ZD n°188 d'une surface de 7 m² environ (plan annexé à la délibération).

Après instruction de cette demande, il s'avère possible de répondre favorablement à cette demande sans que cela impacte l'entretien des espaces verts.

A cet effet, il est proposé une rétrocession de la parcelle ZD n°181 et de la parcelle ZD n°188 à la commune de Nailloux pour la somme d'un euro.

Les frais d'actes seront à la charge de la famille AIROLA.

Vu la commission urbanisme du 03/11/2025.

Monsieur Pierre MARTY demande au conseil municipal de bien vouloir se prononcer favorablement sur ce dossier.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

Sens des votes : nombre + procurations		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
23	0	0

- D'acquérir les parcelles ZD 181 et ZD 188, d'une surface totale d'environ 30 m² au montant d'un euro.

Délib. n° : 2025_108

3.6 Autres actes de gestion du domaine privé

- De donner mandat à Madame la Maire pour signer les documents nécessaires à cette affaire.

Ampliation de la présente sera affichée à la Mairie de Nailloux et transmise à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne pour contrôle de sa légalité.

Ainsi fait et délibéré à Nailloux, les jour, mois et an que susdits.

Certifié exécutoire
Compte tenu de la
transmission
en Préfecture le : 28/11/2025
de l'affichage le : 01/12/2025

Lison GLEYSES,
Maire



Mélanie BALONAS,
Secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'B' and 'A'.